

Saint-Tropez, le 23 juillet 2018



# Ville de Saint-Tropez

direction de l'urbanisme  
et de l'aménagement

tél : 04 94 55 90 07

fax : 04 94 55 90 59

[urbanisme@ville-sainttropez.fr](mailto:urbanisme@ville-sainttropez.fr)

**PREFECTURE DU VAR** Monsieur le Préfet  
Président de la Commission Départementale de  
la préservation des espaces naturels, agricoles  
et forestiers

Boulevard du 112ème R.I - BP 1209

83 070 TOULON Cedex

Affaire suivie par  
Christine CAPHAM

**Objet : Abrogation partielle du PLU parcelle BA 442. Saisine pour avis de la commission**

**Pièce jointe : 1 Dossier.**

**N/Réf : MG/HPR/CC/2018**

Envoi en RAR

Monsieur le Préfet,

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Tropez a été approuvé par délibération du conseil municipal du 27 juin 2013, mis en compatibilité le 17 décembre 2014, puis modifié le 10 novembre 2015, le 15 décembre 2015 et le 28 juin 2018.

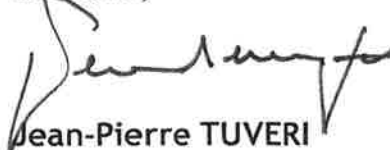
Par jugement en date du 18 juillet 2017, le Tribunal administratif de Toulon a enjoint Monsieur le Maire d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal la question de l'abrogation des dispositions du PLU relatives au classement de la parcelle cadastrée BA 442 en zone A dans un délai de 3 mois.

Par délibération en date du 26 septembre 2017, le conseil municipal a engagé la procédure d'abrogation partielle du PLU.

Dans ces conditions, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier d'abrogation partielle du PLU.

Dans l'attente de votre avis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,

  
Jean-Pierre TUVÉRI



**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'envoi : **2C 120 891 3987 8**



**PREUVE DE DISTRIBUTION**

Le Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000  
Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris



CHOSISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT LE MEILLEUR

Expéditeur

*Almogabon Services*

Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale  
*Hôtel de ville*

N° : *BP 161* Expéditeur

Libellé de la voie  
*Saint-Prosper cedex*

Code postal  
*83992* COMMUNE

**Destinataire**

*Préfecture des VAE*  
(Nom et Prénom ou raison sociale)

*CD@PENAF*

*Bel du M2 ex AI*  
Adresse

*BP 1209*

*83070 TAILLON CEDOX*  
Commune

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : .....

Signature (Précisez Nom et Prénom si mandataire)

Signature Facteur\*

Date : / /

Prix : / /

CRBT : / /

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1  R2  R3



Utiliser uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**.

Consultez [www.laposte.fr/boutiqueducourrier](http://www.laposte.fr/boutiqueducourrier)

**PREUVE DE DEPOT**

**A CONSERVER PAR LE CLIENT**

Cadres réservés à La Poste

\* La signature apposée par le signataire que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée préalablement.